

CE BULLETIN DE LIAISON VISE À INFORMER LES PARTICIPANTS DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE RECHERCHE DIRIGÉS PAR LES CHERCHEURS RÉGULIERS DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE JEUNES EN DIFFICULTÉ. IL PRÉSENTE, LE CAS ÉCHÉANT, DES RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES, DES RAPPELS ET DES INFORMATIONS UTILES.



FAMILLES IMMIGRANTES ET PROTECTION DE LA JEUNESSE

NUMÉRO 3 - PRINTEMPS 2019

Les enfants issus de l'immigration et leur famille sont de plus en plus présents à recevoir des services de protection de la jeunesse, tout particulièrement à Montréal où ils représentent près de 50% de la clientèle à l'étape de l'application des mesures (Sarmiento et Lavergne, 2017). Certaines minorités ethnoculturelles, majoritairement issues de l'immigration, sont également surreprésentées aux différentes étapes de prise de décision, pointant ainsi vers un besoin d'adaptation des services.

Dans une approche qui considère l'intégration comme un processus bidirectionnel nécessitant une adaptation non seulement des personnes immigrantes, mais aussi de la société d'accueil et des institutions qui la composent (TCRI, 2005), mieux comprendre l'expérience des familles issues de l'immigration, leur réalité et leurs défis est important si on veut offrir une aide adaptée à leurs besoins.

Le présent bulletin vise à présenter les résultats d'une recherche qualitative qui s'intéresse à l'expérience des 21 parents et de 20 jeunes issus de l'immigration suivis en protection de la jeunesse. Ils portent plus précisément sur ce qu'ils ont aimé et moins aimé dans l'accompagnement et les services reçus. Cette recherche a été menée par des membres du Groupe d'intérêt sur la recherche interculturelle de l'Institut Jeunes en difficulté du CIUSSS Centre-Sud-De-l'Île-De-Montréal.



Remerciements

Le recrutement a été rendu possible grâce à la collaboration d'intervenants à l'application des mesures et en hébergement de deux centres jeunesse de la région métropolitaine.

Avant de commencer donnons-nous un temps pour réfléchir à notre pratique ...

Quelle est ma posture comme intervenant-e face à la prise en compte de la dimension interculturelle dans l'intervention et que ferai-je face aux défis spécifiques vécus par les familles aux origines diverses?

1) Joseph a été signalé pour négligence en raison de risques liés aux conditions de vie. Les parents n'ont pas de statut légal au Canada et pour cette raison les parents travaillent au noir. Ils n'ont pas droit aux allocations malgré le fait que leur fils soit né ici. Les parents se montrent résistants à l'intervention de la protection de la jeunesse.

a. J'informe les parents du mandat de la DPJ et du risque que leur situation de précarité peut entraîner sur la sécurité et le développement de l'enfant. Je leur indique qu'il faudra trouver les moyens pour mettre fin à la situation de compromission créée par la précarité de leur statut.

b. J'essaie de rassurer les parents en leur expliquant mon rôle. Je les informe qu'il n'y aura pas d'échange d'information avec les agents d'immigration.

c. J'essaie d'apaiser les parents en essayant de chercher avec eux une manière d'assurer la protection de leur fils. Je tente de comprendre les besoins des parents et d'y répondre en collaboration avec d'autres services d'aide (ex. aide concrète, aide juridique, soutien au rôle parental, etc.).

2) Nisha a cinq ans et sa situation a été signalée à la DPJ par l'école parce qu'elle a parlé des disputes de ses parents qui sont de plus en plus violentes. Le cas a été retenu pour mauvais traitements psychologiques pour Nisha et sa sœur qui a trois ans. Elles proviennent d'une famille biculturelle (père québécois et mère cambodgienne). La famille a immigré il y a un an et demie au Canada, dans un projet de migration à long terme dans lequel le père a agit comme parrain à l'égard de la mère. Cependant, depuis leur arrivée les relations se sont détériorées et le père menace de mettre fin au parrainage. La mère craint d'être déportée et séparée de ses filles.

a. Je réfère les parents à une médiation pour régler leurs conflits de couple et améliorer leur communication. Cela peut permettre d'éviter d'exposer les enfants au climat de tension et à la violence.

b. Je réfère la mère à un centre d'hébergement pour violence conjugale et je lui offre des ateliers pour enfants exposés à la violence conjugale.

c. Je parle avec la mère afin de comprendre son vécu par rapport à la situation de violence et les dilemmes qu'elle peut vivre en lien avec son statut d'immigration et ses valeurs culturelles à l'égard de la famille. Puis j'essaie de l'accompagner dans le processus en m'assurant que les enfants sont protégés.

3) Felipe a trois ans et sa situation a été signalée par la police en raison de la violence conjugale. Ses parents sont latino-américains et il est né au Québec. À la suite de l'intervention, la mère quitte son conjoint pour protéger son enfant. Elle prend soin de lui, mais refuse de cesser le co-dodo et de le nourrir selon les standards canadiens de nutrition.

a. J'intègre la nutrition et l'autonomie comme élément à travailler dans le plan d'intervention et j'informe le tribunal sur le besoin d'y travailler.

b. J'éduque la mère sur les bienfaits d'une nutrition équilibrée selon les standards de nutrition canadienne, ainsi que des besoins d'autonomie des enfants pour leur développement. Je m'attends à ce qu'elle mette en application ces apprentissages.

c. Je m'informe sur les pratiques culturelles à l'égard du co-dodo et de la nutrition des jeunes enfants et je regarde si ce qu'elle lui donne à manger comble le besoin nutritionnel de cet enfant. Si cela n'est pas le cas, j'essaie de négocier une façon de les compenser. Je cherche aussi des compromis avec la mère pour favoriser le développement de l'autonomie chez son enfant.

L'intervention des services de protection : qu'en pensent les participants ?

Pour les familles issues de l'immigration, la relation avec l'intervenant est un élément crucial dans leurs expériences et dans leur engagement dans le processus d'intervention avec les services de protection de la jeunesse (PJ). Ce qui est vrai pour tous les clients, mais pour celles issues de l'immigration, cette relation prend une couleur particulière en raison des conflits de valeurs qui peuvent survenir en cours d'intervention, ainsi que des besoins et défis spécifiques liés à leur intégration.

Choc initial et peur entourant l'intervention des services de protection

Il est possible d'identifier certains éléments du contexte initial de l'intervention qui caractérisent les expériences et les interactions des familles issues de l'immigration avec les services en PJ. Premièrement, il ressort très clairement des propos des participants que l'intervention en PJ a été vécue comme un choc. Pour plusieurs, cette intervention est le premier service public reçu et bon nombre d'entre eux proviennent de pays où une telle intervention de l'État dans la vie privée des familles n'existe pas. Leur seule représentation de la DPJ était associée au récit populaire d'autres immigrants qui la diabolisent en la reliant à l'image de "ceux qui enlèvent les enfants". Plusieurs ont une méconnaissance du rôle des intervenants de la DPJ (i.e. aide et contrôle) et manquent souvent de repères culturels pour comprendre et naviguer dans ce système complexe.

« Au départ, il y avait beaucoup de frustration. Je voulais rien savoir. Imagine pour un arrivant...J'ai pas compris tout de suite, c'est pas parce que j'étais de mauvaise foi là. J'étais frustré, je me sentais pris au piège. Puis personne m'expliquait que "regardes, assis-toi là, calme-toi, il y a un processus, c'est comme ça". Personne m'a expliqué ». Parent 10

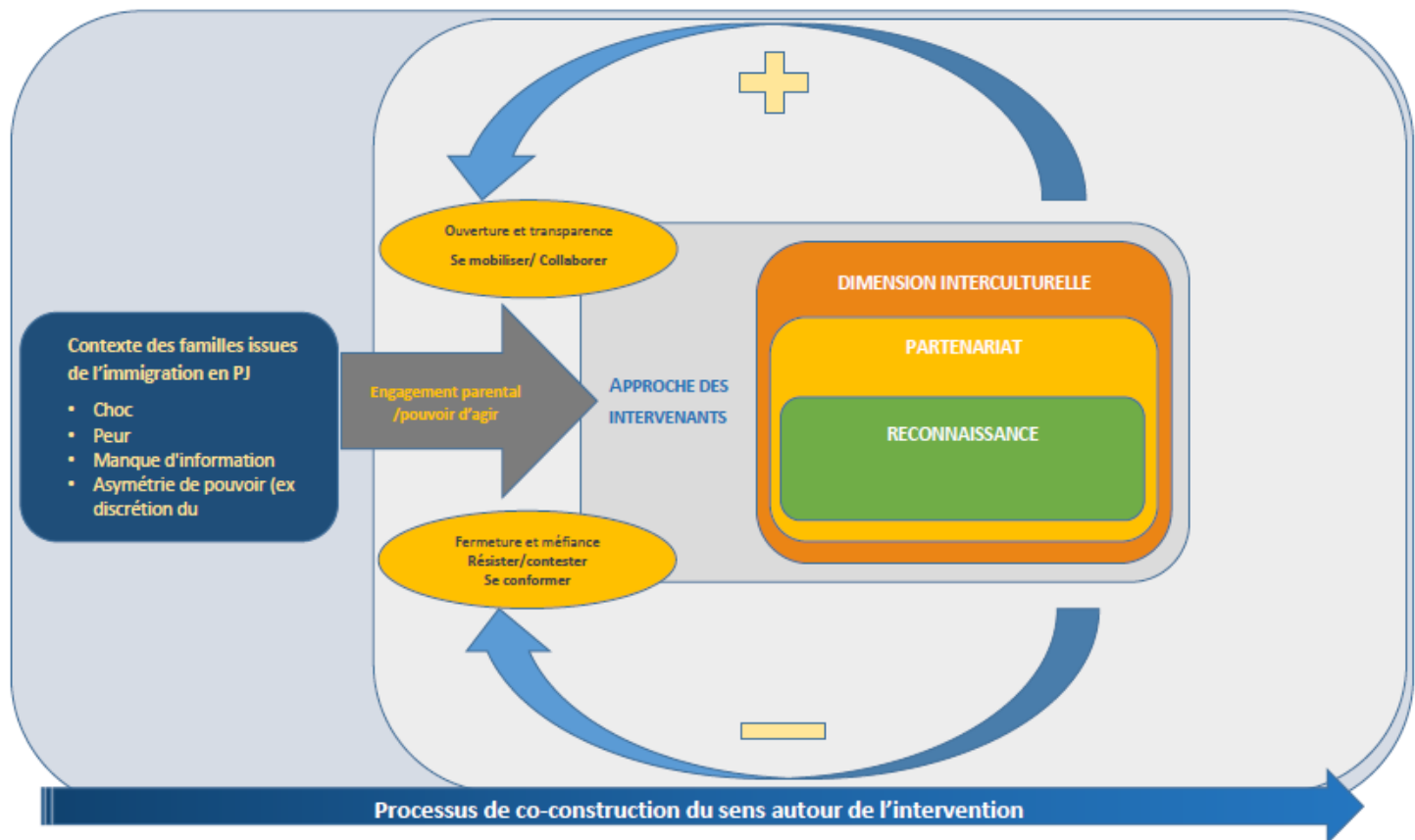
« Puis il y a plusieurs choses qu'il fallait me répéter puis me réexpliquer parce que ce n'est pas des choses qui se trouvent dans mon pays. Surtout quand on est immigrant, ce n'est pas un organisme qui est présent là-bas. Donc il faut prendre le temps d'expliquer et à la famille et au jeune c'est quoi qui les attend dans le programme ». - Jeune 20

La demande d'aide vient rarement de la part de la famille, alors la motivation n'est pas toujours présente. Plusieurs vivent cette intervention comme une intrusion dans leur vie privée, comme une remise en cause de leurs compétences et de leur autorité ainsi que comme une attaque à leur identité culturelle.

Pour engager les parents et les jeunes dans l'intervention, les intervenants doivent d'abord surmonter ce choc et cette hostilité initiale, en faisant preuve de sensibilité, réflexivité et persistance pour réussir à créer une relation de travail. Cependant, il faut noter que la discontinuité reliée au roulement d'intervenants ne facilite pas la relation.

Les aspects qui influencent les perceptions et les réactions des familles à l'égard de l'intervention

L'intervention ne peut pas être dissociée des attitudes et des actions des intervenants qui les influencent, surtout dans un contexte où l'aide n'est pas sollicitée.



Les approches d'intervention peuvent être regroupées dans trois grandes catégories (Figure 1):

- 1) **Dimension interculturelle:** qui renvoie au respect des identités culturelles, c'est-à-dire de leurs acquis et valeurs culturelles qui sont considérés comme central dans l'établissement d'une relation d'aide permettant la co-construction du sens de l'intervention en contexte interculturel.
- 2) **Le partenariat:** qui relève l'importance de la relation de pouvoir et d'autorité que les intervenants exercent sur les familles. L'intervenant peut soit essayer de rééquilibrer cette relation en établissant une relation de collaboration, soit exercer ce pouvoir en demandant aux familles de se conformer.
- 3) **La reconnaissance:** implique de reconnaître la position de moindre pouvoir que les familles immigrantes vulnérables occupent qui les confronte à plus de défis et obstacles dans leur processus d'intégration, limitant ainsi leur accès aux ressources et aux opportunités. Cette reconnaissance comprend aussi celle de leurs forces et de leur résilience qui favorise leur engagement et mobilisation.

Ce qui est apprécié...

L'ouverture et la curiosité à échanger sur leurs histoires, leurs valeurs et leurs pratiques culturelles peut s'avérer un moyen pour augmenter la confiance et faire en sorte que les familles sentent qu'on ne les juge pas sur la base de stéréotypes négatifs à l'égard de leur culture.

Les attitudes d'accueil, de disponibilité, d'empathie, de respect et de non-jugement sont cruciales dans l'établissement d'une relation de confiance, surtout dans un contexte où cette relation est à la base plus distanciée.

« Lui il est ouvert, il pose des questions sur chez nous. Au début, il était curieux. Donc je pense que ça tissé un peu un lien de confiance, tu vois » . Jeune 12

L'intervention qui est respectueuse de leur culture et de leurs traditions et qui prend en compte les points de vue et les besoins de chacun est aussi appréciée. Par exemple, l'intervention familiale est vue par les parents et par les jeunes comme une pratique cohérente avec leurs valeurs. Plusieurs participants ont parlé de l'importance qu'ils accordaient à la famille et aux relations étroites entre les membres. Les parents évaluent positivement les interventions qui les aident à négocier avec leurs enfants la double appartenance ainsi qu'à surmonter le choc culturel. Les jeunes le reconnaissent aussi surtout dans les cas où il y a des ajustements d'ordre culturel avec leurs parents ou dans les cas de réunifications familiales après de longues séparations. Les jeunes reconnaissent l'importance d'une intervention qui aide à faire le pont entre eux et leur famille.

Un autre aspect important est relié au placement et à son adaptation à la culture de la famille. Les parents considèrent important que leur enfant garde contact avec sa culture, ses traditions et sa langue d'origine. Dans les cas des jeunes qui ont été placés dans des foyers, le fait d'adapter les règles de l'unité de vie afin de les adapter à leurs pratiques religieuses est aussi apprécié. Par exemple, un jeune de confession musulmane dit apprécier les accommodements faits pour lui permettre d'observer le ramadan et de s'alimenter de façon à respecter les usages de sa culture.

Ce qui l'est moins...

Malheureusement, il y a des exemples où les parents perçoivent une fermeture à échanger sur les différences culturelles entourant les pratiques éducatives ou les méthodes disciplinaires.

« Même des fois que je répétais: "Culturellement on est élevé comme ça, avec le châtiment corporel". Je ne sentais pas qui avait une compréhension de ça. Pas du tout. Au contraire. D'où même, je ressentais de la culpabilité de ça » . Parent 10

Certains considèrent que les solutions qu'on leur demande d'appliquer pour les aider à résoudre leurs difficultés s'éloignent de leurs valeurs et de ce qui serait considéré acceptable de faire dans leur culture d'origine dans ce type de situation. Des parents disent aussi qu'il leur est arrivé que des intervenants leur demandent de changer des façons de faire qu'ils jugeaient par ailleurs bénéfiques pour leur enfant parce que ce n'était pas conforme aux normes d'ici. Des demandes de changement qui ont d'ailleurs été vécues par ces parents comme un rejet de leur culture.

« Ils ont demandé dans un ordre de la cour que mon fils devait dormir seul dans son lit et que je devais le nourrir selon les standards de la nutrition canadienne. Mais cela contredisait ma culture! » Parent 12

Ce qui est apprécié...

Les participants considèrent comme idéale une approche axée sur le partenariat où ils sentent qu'ils ont une certaine marge de manœuvre pour s'impliquer dans les décisions et actions qui ont une influence sur leur vie et celle de leur enfant.

« Au début, on avait mis des règles en place, tu vois? Pis là, on se parlait, il me posait des questions, il disait : est-ce que t'es d'accord avec ça? Pis quand j'étais pas d'accord, il disait : pourquoi? Qu'est-ce que tu voudrais changer? Tu vois, quand même, c'était pas tac-tac-tac ». Jeune 6

Le partenariat a été abordé en particulier en lien avec l'élaboration et la révision du plan d'intervention. Ils apprécient en particulier le fait d'être consulté sur les mesures, d'être encouragé à donner leur opinion sur ce qui est proposé et de faire part de leurs besoins et attentes. Travailler à se fixer des objectifs communs, mais avoir aussi la possibilité de poser ses limites et sentir que cela est respecté est apprécié.

« Madame C (l'intervenante) m'a dit : pas de problème, tu peux parler, tu peux faire venir ta fille, on va se parler. Elle nous a écrit tout c'est quoi, qu'est-ce que vous voulez; qu'est-ce que vous voulez pas, à quelle heure qu'elle va sortir, à quelle heure qu'elle va rentrer, qu'est-ce qu'elle doit faire, qu'est-ce qu'elle doit pas faire. On a fait un accord, elle peut fumer, elle peut fumer, on n'a pas de choix... on a fait l'entente c'est bon, j'ai ben aimé ça. Même L (Inaudible) était d'accord avec nous autres ». Parent 3

Ils apprécient aussi l'ouverture à la négociation de compromis à l'égard des solutions à mettre en place qui soient plus adaptées à leurs réalités et besoins. Cette posture leur permet de rééquilibrer un peu le pouvoir et de négocier avec l'intervenant dans un cadre de respect mutuel. Ainsi, une attitude positive et une posture ouverte à la négociation peut s'avérer pour plusieurs une source de motivation pour se mobiliser et collaborer.

Ce qui l'est moins...

Pourtant, dans certains cas, l'approche est perçue par les participants comme étant univoque et pour laquelle ils ne trouvent aucune ouverture à la négociation ou marge de manœuvre pour donner leurs avis ou proposer d'autres pistes d'action.

« Moi, j'ai eu une intervenante qui considérait que juste sa parole qui compte. Elle voulait que ma fille soit enlevée de sa famille. Mais elle checke pas c'est quoi le problème exactement, c'est quoi... Elle sait, elle, la travailleuse sociale, elle sait c'est quoi le problème pis comment régler ça ». Parent 3

Des participants perçoivent aussi que les intervenants leur mettent de la pression afin de les amener à se conformer, parfois en ayant recours à la menace. Le pouvoir de l'intervenant dans ces cas est alors perçu comme étant absolu et les demandes de changement comme des ordres.

Ce qui est apprécié...

Les participants ont exprimé leur souhait d'être reconnus comme sujets à part entière. Le fait de s'intéresser aux besoins et aux défis spécifiques est évalué positivement, surtout quand cela donne lieu à une intervention qui permet d'y répondre. Dans ce contexte, l'information, l'aide concrète et l'accompagnement sont des interventions particulièrement appréciées par les familles. Ce type d'aide devient une réponse aux besoins de base qu'elles ne peuvent pas combler en raison de leurs conditions de vie et parfois aussi leur permet de reprendre un certain contrôle sur leur vie.

« J'ai exposé mes problèmes, mes craintes, ainsi de suite. Comme quoi j'étais illégal... En tout cas la DPJ elle s'en ai impliquée beaucoup. Ils m'ont même référé à une avocate parce que celui que j'avais ne faisait pas bien sa job » . Parent 5

Reconnaître le courage dont ils ont fait preuve pour quitter leur pays afin d'échapper à des situations difficiles de même que les efforts qu'ils ont faits pour s'intégrer à la société d'accueil malgré les nombreux obstacles auxquels ils ont été confrontés est très apprécié, surtout dans le contexte où l'intervention de l'État remet en question leur parentalité. Cette posture leur fait vivre aussi plus de confiance dans l'intervention et dans leurs propres capacités de changement.

« J'ai une intervenante qui m'a pris comme son fils et qui m'a dit: il faut que tu y crois. Je sais que tu l'as pas eu facile mais après tout ce chemin que tu as fait, lâche pas! Ça, ça fait une différence » . Parent 11

Pour les jeunes, la reconnaissance de leurs efforts et de leurs forces est vue comme un renforcement positif qui stimule leur engagement et leur sentiment d'auto-efficacité.

« À chaque fois qu'on progressait, ils nous félicitaient, ils venaient nous parler, discuter avec nous, et parfois ils nous donnaient des récompenses » . Jeune 4

La reconnaissance des différentes formes d'inégalité que les parents et les jeunes vivent ressort aussi comme un aspect important dans les récits. Ces formes d'inégalité s'entrecroisent et s'accumulent dans le cas des familles vulnérables issues de l'immigration.

Ce qui l'est moins...

Pourtant, il y a des situations où ces aspects ont été évacués de l'intervention, ce qui peut s'avérer inquiétant pour eux. Un exemple d'une situation d'inégalité est celui d'une mère victime de violence conjugale qui est parrainée par son conjoint québécois qui utilise ce statut pour la menacer et la manipuler. Dans ce cas, la violence conjugale et le statut d'immigration précaire viennent amplifier sa vulnérabilité et la non prise en compte de cette réalité peut contribuer à la placer dans une situation où il lui est encore plus difficile de s'en sortir.

« Ils sont pas capables de comprendre que telle femme ou telle personne est en train de vivre de la violence conjugale. [...]ils mettent la faute sur les deux parents, donc, les enfants sont exposés à cause des chicanes des parents. Et pourtant, lorsque on a fait l'évaluation, j'ai bien expliqué toutes les souffrances que j'ai eues avec leur frère ici au Québec, mais malgré ça, c'est plus toujours basé sur le conflit des deux parents » . Parent 20

Que faudrait-il faire pour rendre l'intervention plus adaptée culturellement?

Les participants suggèrent plusieurs pistes intéressantes pour rendre l'intervention plus adaptée culturellement qui sont susceptibles d'inspirer les intervenants et les décideurs en protection de la jeunesse. Voici quelques recommandations pour la pratique qui découlent des résultats de l'étude:

- Reconnaître la singularité des familles issues de l'immigration et les difficultés auxquelles elles se confrontent.
- Valoriser les forces et les compétences des familles issues de l'immigration, ainsi que la résilience familiale.
- Miser sur des attitudes positives (l'écoute, l'empathie, le respect, la compréhension et l'engagement) pour établir un lien de confiance.
- Mieux expliquer le processus et le sens de l'intervention en protection de la jeunesse.
- Favoriser la participation des familles et des enfants dans la prise de décision, ainsi que dans l'établissement des buts et des moyens d'intervention.
- Créer des ponts entre les enfants et les parents pour les aider à surmonter les difficultés liées aux écarts intergénérationnels d'ordre culturel.
- Maintenir les contacts avec la culture, les traditions et la langue d'origine durant le placement des enfants.
- Faciliter l'intégration des familles en aidant à lever les obstacles à l'accès aux ressources et aux services dont elles ont besoin.
- Travailler en collaboration avec les professionnelles d'autres services pour créer un socle de protection sociale et soutenir les changements.

Membres de l'équipe de recherche

Chercheuse principale

Chantal Lavergne

Cochercheuse

Sarah Dufour

Collaboratrices

Ghayda Hassan

Estibaliz Jimenez

Auxiliaires de recherche

Gary Saint-Jean

Rosita Vargas Diaz

NOUS CONTACTER

- Chantal Lavergne: 514-896-3571
chantal.lavergne.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Financement

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 